

**MAIRIE DE CASTANET-TOLOSAN  
HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017**



Nombre de Conseillers Municipaux :	33
Présents :	29
Pouvoir(s) :	04
Absent(s) :	00

Le 23 mars 2017 à 19 H 00, le Conseil municipal de Castanet-Tolosan, légalement convoqué le 16 mars 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud LAFON, Maire.

**PRESENTS** : Arnaud LAFON, Béatrix HEBRARD de VEYRINAS, Patrick PARIS, Marie-Thérèse MAURO, Guy RIEUNAU, Véronique MAUMY, André FOURNIE, Marie-Laure CHAUVIN-SICOT, Irène BACLE, Patrick LEMARIE, Marie-Hélène CHAUVELON, Laurent MASSARDY, Jimmy CLAEYS, Georges FOURMOND, Odile BIGOT, Joël BETTIN, Jean-Philippe DEVIDAL, Christelle DERETZ, Pierre PRINI, Sara IRIBARREN, Marc TONDRIAUX, Sylvie BORIES, Bernard BAGNERIS, Marc SALVAN, Hélène ROUCH, Bérengère DOERLER, Patrick PRODHON, Patrice TOURNON, Bernard GARRAFOUILLET.

**POUVOIRS :**

Franck KRITCHMAR	donne pouvoir à	Arnaud LAFON
Camélia ASSADI-RODRIGUEZ	donne pouvoir à	Patrick PARIS
Valérie PICAT	donne pouvoir à	Béatrix HEBRARD de VEYRINAS
Béatrice ARMANDARY	donne pouvoir à	Marie-Laure CHAUVIN-SICOT

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Marie-Hélène CHAUVELON

**Délibération n°23 : Budget Primitif Bâtiments locatifs – Exercice 2017**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le Budget Primitif « Bâtiments locatifs » de la Ville de Castanet-Tolosan pour l'exercice 2017.

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Administratif 2016 et l'affectation des résultats 2016 ont été approuvés ce jour.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par 24 voix pour et 9 voix contre (Marc TONDRIAUX, Sylvie BORIES, Bernard BAGNERIS, Marc SALVAN, Hélène ROUCH, Bérengère DOERLER, Patrick PRODHON, Patrice TOURNON, Bernard GARRAFOUILLET) :

- **REPREND** le résultat de clôture 2016 tel qu'approuvé ce jour, au Budget Primitif 2017,
- **APPROUVE** par chapitre le Budget Primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon le détail ci-joint :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	MONTANT
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
011 Charges à caractère général	11 888,86 €
66 Charges financières	15 800,00 €
042 Opérations d'ordre entre section	3 300,00 €
023 Virement à la section d'investissement	34 200,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>65 188,86 €</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	

Envoyé en préfecture le 28/03/2017

Reçu en préfecture le 28/03/2017

Affiché le

4 788,86 €

ID : 031-213101132-20170323-VD2017023-DE

**SLO**

002 Excédent de fonctionnement reporté	4 788,86 €
75 Autres produits de gestion courante	16 400,00 €
77 Produits exceptionnels	44 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>65 188,86 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	MONTANT
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
001 Déficit d'investissement reporté	87 271,95 €
16 Remboursement d'emprunts	37 500,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>124 771,95 €</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
021 Virement de la section de fonctionnement	34 200 €
040 Opérations d'ordre entre section	3 300 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	87 271,95 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>124 771,95 €</b>

Fait à Castanet-Tolosan, le 24 mars 2017

Le Maire,

Arnaud LAFON

